

Procès-verbal
Conseil d'administration
Le 6 mai 2020 à 9 h 30
(par visioconférence Teams et conférence téléphonique)

Étaient présents :

Messieurs

José P. Dorais (président du conseil)
Frédéric Barriault
Richard Carlson
Mark Winfield

Mesdames

Luce Asselin
Pauline D'Amboise
Johanne Gélinas
Claudia Goulet
Eva Lotta Schmidt

Participaient à titre d'invitées de la direction :

Mesdames

Marie-Claude Bourget
Dominique Deschênes
Diane Di Tomasso

Monsieur

Mathieu Payeur

Étaient absents :

Madame

Mia Homsy

1- Mot de bienvenue, ouverture de la séance, dénonciation de conflits d'intérêt réel ou apparent et adoption de l'ordre du jour

Après vérification du quorum, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 9 heures 30. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

Note introductive :

Les membres sont invités

- à identifier tout conflit d'intérêt réel ou apparent eu égard à un dossier traité lors de la présente séance,
- à en informer au préalable le président du conseil, et
- à se retirer lors des délibérations sur ledit sujet.

L'ordre du jour suivant est adopté.

[Redacted text block]

4- Rapport des comités du conseil

4.1 Rapport du comité de vérification

4.2 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

4.3 Rapport du comité de ressources humaines

5- Dossiers pour décision

5.1 Approbation du projet Elkem dans le cadre du programme Technoclimat

Les membres ont pris connaissance de la fiche synthèse pour décision.

Madame Dominique Deschênes explique brièvement la nature du projet. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un nouveau volet du programme Technoclimat que vous avez approuvé l'automne dernier soit le volet grands émetteurs industriels. Ce projet a été analysé par un comité d'évaluation composé d'ingénieurs expert dans le domaine. [REDACTED]

[REDACTED] Mme Deschênes précise qu'il s'agit d'un projet d'innovation technologique comportant des tests et que l'objectif de ce projet est fait de tester la technologie en situation réelle. Madame Deschênes insiste sur le fait que le projet a été évalué par un comité indépendant d'experts et elle informe aussi les membres que le projet est subdivisé en différentes étapes pour le paiement de la subvention ce qui nous permet d'assurer un bon suivi. En ce qui concerne les tests, madame Luce Asselin précise que l'entreprise a investi quelques centaines de milliers de dollars pour faire des tests au préalable. Le membre s'enquiert à savoir si entre les étapes le dossier reviendra au conseil. Madame Gélinas précise que ce n'est pas la pratique.

[REDACTED]

Un membre s'interroge sur les réductions de GES par année de ce projet. Madame Deschênes répond que l'aide est octroyée sur la base d'une réduction de 99 000 tonnes par année pour la démonstration technologique.

[REDACTED]

Les membres sont rassurés de savoir que la subvention est versée en plusieurs étapes et ils considèrent qu'il s'agit d'un bon projet.

ATTENDU QUE les demandes d'aide financière de plus de 5 M\$ dans le cadre de programmes normés doivent être approuvées par le Conseil d'administration de TEQ;

ATTENDU QUE TEQ dispose d'un budget de 30 M\$ pour le volet spécifique aux industries assujetties au SPEDE du programme Technoclimat;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation recommande le financement du projet;

IL EST PROPOSÉ par [REDACTED], appuyé par [REDACTED] :

D'APPROUVER l'octroi d'une aide financière maximale de 9 M\$ pour le projet « Usine de démonstration de fabrication de briquettes de biocarbone » de l'entreprise Elkem Métal Canada inc. dans le cadre du programme Technoclimat.

Adopté à l'unanimité

Résolution : 2020-05-06-91

5.2 Approbation du projet Alouette dans le cadre du programme ÉcoPerformance

Les membres ont pris connaissance de la fiche synthèse pour décision.

Madame Deschênes explique brièvement les détails du projet. Ce projet s'inscrit aussi dans le volet grands émetteurs mais cette fois-ci dans le programme ÉcoPerformance. Il s'agit dans ce cas d'un projet de conversion vers l'utilisation du gaz naturel liquéfié que nous avons travaillé avec le MERN. Ce projet de conversion dans une entreprise est le premier de ce genre sur la Côte-Nord, ce projet a fait l'objet d'une évaluation avec le MERN et l'aide financière a été déterminée à 15 M\$. TEQ est le seul M/O qui a investi dans ce projet.

Un membre demande si les émissions causées par le transport du GNL ont été calculées et si le risque au niveau du transport a aussi été pris en compte. Madame Deschênes précise que le comité d'évaluation s'est penché sur l'ensemble des émissions reliées au projet en ce qui a trait au transport, le comité a conclu que les émissions étaient équivalentes au combustible fossile. Ils ont aussi pris en compte la liquéfaction et la gazéification.

Un membre souhaite connaître la provenance du gaz naturel liquéfié et savoir s'il est produit par fracturation. Madame Deschênes répond que le gaz naturel est distribué par Énergir et [REDACTED] précise qu'il provient de Montréal.

ATTENDU QUE les demandes d'aide financière de plus de 5 M\$ dans le cadre de programmes normés doivent être approuvées par le Conseil d'administration de TEQ;

ATTENDU QUE TEQ dispose d'un budget de 99,8 M\$ pour le volet spécifique aux industries assujetties au SPEDE du programme ÉcoPerformance;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation recommande le financement du projet;

IL EST PROPOSÉ par [REDACTED], appuyé par [REDACTED] :

D'APPROUVER l'octroi d'une aide financière maximale de 14,967 M\$ pour le projet « Conversion des fours de cuisson d'anodes au gaz naturel liquéfié » de l'entreprise Aluminerie Alouette inc. dans le cadre du programme ÉcoPerformance.

Adopté à l'unanimité

Résolution : 2020-05-06-92

5.3 Approbation de l'octroi d'une subvention pour le projet de station de ravitaillement en hydrogène propre dans le secteur du transport

Les membres ont pris connaissance de la fiche synthèse pour décision.

Monsieur Mathieu Payeur explique brièvement les détails de ce projet qui découle d'un appel de propositions du mois de janvier dernier pour lequel nous avons reçu deux propositions qui répondaient aux critères d'admissibilité. La proposition retenue est un consortium composé de HTEC, une firme basée en Colombie-Britannique et de Harnois Énergies. Ce projet s'inscrit dans le banc d'essai qui a pour but de tester la technologie en climat froid.

À la fin du projet, il y aurait deux stations à Québec et deux stations à Montréal.

À la question d'un membre à savoir si nous aurions préféré que l'hydrogène soit produit sur site, monsieur Payeur indique que nous avons laissé le choix au soumissionnaire pour ce deuxième appel à propositions. Il précise que la première station à Québec dispose d'un système de production sur place. Il y a aussi production d'hydrogène vert à Bécancour. Il est entendu que l'utilisation d'hydrogène vert est un principe de base du projet.

ATTENDU QUE TEQ est responsable de l'action 10 du Plan d'action de la Politique énergétique du Québec 2030 concernant l'introduction de cent (100) véhicules à hydrogène sur les routes du Québec d'ici 2020,

ATTENDU QUE TEQ est également responsable de la mesure 10.4 du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques, visant à déployer un banc d'essai pour l'introduction de l'hydrogène dans le secteur des transports;

ATTENDU QU'UN projet pilote a débuté à l'automne de 2019 dans la région de Québec pour tester cinquante (50) véhicules électriques à pile à combustible, que Toyota a déjà livré ces véhicules et est disposé à en déployer davantage au cours des prochaines années et qu'en conséquence, des stations de ravitaillement d'hydrogène sont nécessaires;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a consenti, dans le budget 2018-2019 un montant de 17,2 M\$ sur trois (3) ans pour développer la filière hydrogène et notamment assurer la réalisation du banc d'essai;

ATTENDU QUE la mise en œuvre d'une première station de ravitaillement d'hydrogène dans la région de la Capitale-Nationale a été ouverte au public le 12 septembre 2019;

ATTENDU QUE TEQ a procédé à un appel de propositions le 21 janvier 2020 en vue de soutenir financièrement un projet de station de ravitaillement en hydrogène gazeux propre dans le secteur du transport;

ATTENDU QUE deux propositions déposées dans le cadre de l'appel de propositions ont été jugées comme recevables et que le comité de sélection s'étant réuni le 26 mars 2020 a recommandé l'approbation d'une de ces deux propositions;

ATTENDU QUE le comité a retenu le projet proposé par le consortium composé de HTEC et Harnois Énergies pour la construction de deux stations de ravitaillement sans production d'hydrogène sur site, qui seraient localisées respectivement au 4105 4^E Avenue Est à Québec, et au 2855 boulevard des Sources à Dorval;

ATTENDU QUE la proposition [REDACTÉ] intègre un investissement du gouvernement fédéral à hauteur de 1 000 000 \$, et que le consortium prévoit faire une demande pour un investissement fédéral supplémentaire de 1 000 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par [REDACTÉ], appuyé par [REDACTÉ] :

D'APPROUVER l'octroi d'une subvention de 3,0 M\$ pour le financement d'un projet visant la construction de deux stations de ravitaillement en hydrogène gazeux propre dans le secteur du transport, à Québec et Dorval, respectivement.

Adopté à l'unanimité

Résolution : 2020-05-06-93

5.4 Approbation des modifications au programme Transportez vert

Les membres ont pris connaissance du cadre normatif et de la fiche synthèse pour décision. Madame Deschênes précise nous avons décidé de revampé ce programme dans le cadre de notre contribution à la relance économique notamment afin d'appuyer les entreprises qui développent des services de livraison. Ce

programme vise la gestion des flottes de véhicules d'entreprises. Nous ajoutons une aide financière pour les camionnettes, les fourgons, etc. qui ont un PDSF supérieur à 60 000 \$. Le programme permet une aide de 5 000 \$ à 10 000 \$. Les véhicules à hydrogène ainsi que les véhicules à basse vitesse fréquemment utilisés dans les parcs et les zoos sont également admissibles à ce programme. Finalement les bornes de recharge à courant continu qui n'étaient pas couvertes par nos programmes, sont maintenant admissibles.

Madame Gélinas précise que nos actions visent à offrir une aide pour accélérer la conversion et souligne que ces mesures ne sont pas une finalité, mais il s'agit toutefois d'une contribution pour accélérer la transition.

ATTENDU QU'IL convient de soutenir les entreprises dans leurs efforts d'électrification dans un contexte de relance économique, des modifications ont été apportées aux modalités du programme Transportez vert;

IL EST PROPOSÉ par [REDACTED], appuyé par [REDACTED] :

D'APPROUVER les modifications au cadre normatif du programme Transportez vert.

Adopté à l'unanimité

Résolution : 2020-05-06-94

6- Dossiers pour information/discussion

6.1 Présentation du plan de relance économique de TEQ

Madame Gélinas informe les membres que depuis le début de la COVID nous avons travaillé à établir quelles seraient les mesures que nous pourrions mettre de l'avant pour contribuer à la relance. Nous avons fait appel à tous les employés pour obtenir des idées afin de bonifier nos mesures. Depuis le début du confinement, nous estimons avoir subi une perte de participation à nos programmes qui varie entre 20% à 40% selon le secteur. Notre intention en bonifiant et allégeant nos programmes est de récupérer à tout le moins en partie cette perte. Nous prévoyons des mesures dans tous nos secteurs d'activités, incluant le financement par l'intermédiaire de la SOFIAC ainsi qu'un financement d'urgence pour le secteur des technologies propres qui pourra offrir des prêts sans intérêt sous l'égide d'Investissement Québec.

Notre plan qui se réalisera à coût nul est prévu pour une durée limitée dans le temps. Il a été présenté au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et a été très bien reçu. L'annonce de ces mesures à nos clientèles se fera le 1^{er} juin.

Un membre félicite TEQ d'avoir pris cette initiative qui démontre la pertinence et l'agilité de TEQ. Madame Gélinas ajoute par ailleurs que le gouvernement a pris acte du message exprimé sur plusieurs tribunes et souhaite garder le cap vers une relance verte. Jusqu'à présent, le comité gouvernemental de la relance s'est surtout concentré sur le processus de réouverture de l'espace économique plutôt que sur les mesures pour repartir et stimuler l'économie, il s'agira donc de la prochaine étape.

Madame Gélinas informe les membres que nous avons obtenu l'accord de principe du ministre pour notre plan et nous l'avons ensuite partagé avec un groupe restreint de nos partenaires qui l'ont reçu de manière positive. L'étape suivante a été d'informer le ministère de l'Économie et de l'Innovation ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et puis finalement le ministère des Finances. [REDACTED] précise que l'ensemble des ministères et organismes ont été sollicités pour contribuer au plan de relance du gouvernement.

Les membres félicitent madame Gélinas pour son leadership qui contribue à justifier la raison d'être de TEQ.

6.2 Nouvel organigramme

Les membres ont pris connaissance de la pièce déposée et prennent acte.

6.3 Mise à jour sur le processus d'évaluation des programmes

Madame Gélinas explique que le processus d'évaluation des programmes qui a été entrepris par TEQ avec l'appui d'un consultant avance très bien. Nous serons probablement en mesure de présenter les résultats aux membres du conseil au mois de septembre.

6.4 Contrats de services (LGCÉ)

Les membres ont pris connaissance de la pièce déposée et prennent acte.

7- Varia

Aucun sujet

8- Huis clos

8.1 Huis clos de la direction

8.2 Huis clos des membres indépendants

Fin de la réunion : 10 h 30